VILLE DE QUIMPER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2021 Rapporteur : Monsieur Matthieu STERVINOU

N° 14

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 29/06/2021
 la transmission au contrôle de légalité le : 29/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/06/202 (accusé de réception du 29/06/2021)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions relations internationales

La ville de Quimper accompagne plusieurs associations au titre des relations internationales.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à verser, pour l'année 2021, les subventions suivantes au titre des relations internationales (imputation budgétaire 041 6574 115) :

	Subvention attribuée en 2020	Montant 2021
Association Quimper – Remscheid	4 000,00 €	3 500,00 €
Comité de jumelage Quimper - Lavrio	2 500,00 €	2 500,00 €
Comité de jumelage Quimper - Ourense	2 500,00 €	2 500,00 €
Association franco – Asie Quimper Cornouaille	2 000,00 €	2 000,00 €

Par ailleurs, après avoir délibéré (49 suffrages exprimés dont 12 voix contre et 37 voix pour), le conseil municipal décide d'autoriser madame la maire à verser, pour l'année 2021, la subvention suivante :

	Subvention attribuée en 2020	Montant 2021
Association Russophone de Cornouaille	800,00 €	1 500,00 €